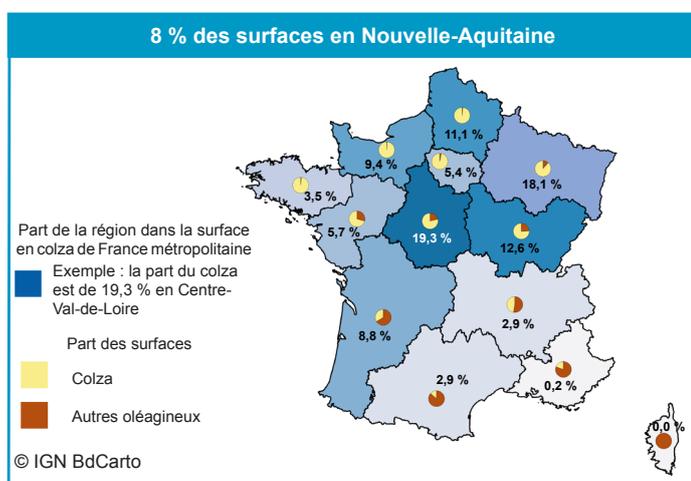
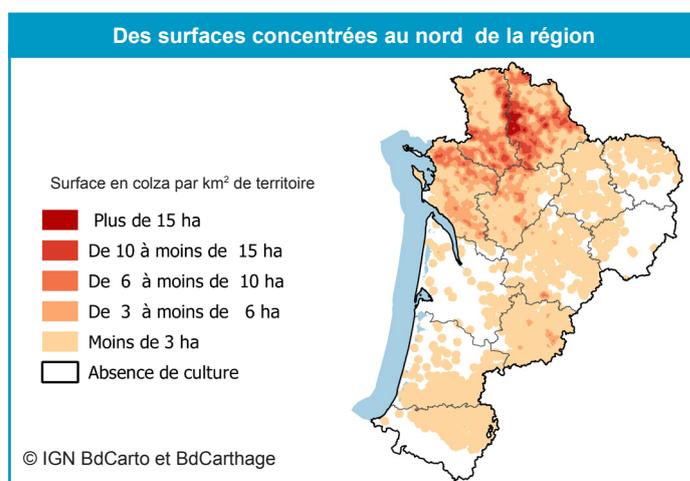


En Nouvelle-Aquitaine, le colza couvre en 2017 une surface de 123 450 ha cultivée dans 7 400 exploitations. Au sein de la région, cette culture est localisée essentiellement en Vienne, Deux-Sèvres et Charente-Maritime. Le colza est trituré majoritairement au niveau régional. Une partie est aussi exportée vers l'Union Européenne par voie maritime des ports de Bassens et Tonnay-Charente. Le colza représente 8 % de la valeur des céréales-oléagineux-protéagineux (COP) produits dans la région, et 40 % de la valeur des oléagineux. La moitié des exploitations de Nouvelle-Aquitaine produisant du colza sont spécialisées dans la production de COP.

1 - Les trois quarts des surfaces au nord de la région



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017



Source : Agreste d'après l'Agence de services et de paiement (ASP) 2017

Entre 2010 et 2017, la surface en colza et le nombre d'exploitations en cultivant ont augmenté respectivement de 5 % et 14 % en Nouvelle-Aquitaine. Ainsi, une exploitation sur huit intègre cette culture dans son assolement.

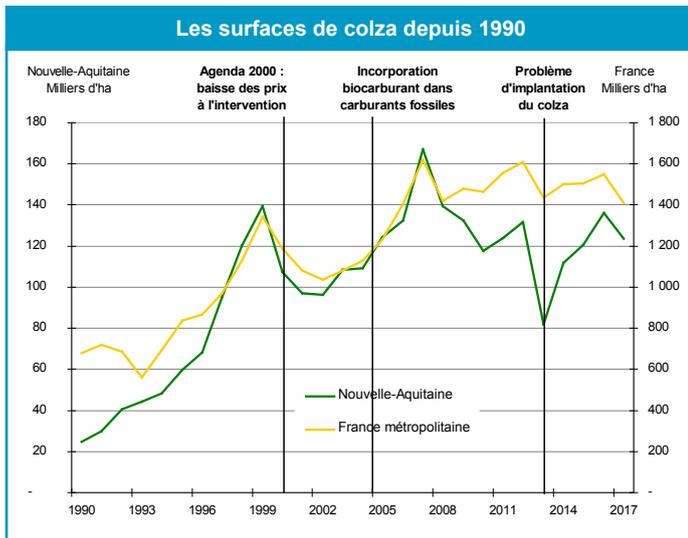
En 2017, le colza couvre une surface de 123 450 ha en Nouvelle-

Aquitaine, ce qui correspond à 8,8 % de la surface nationale de cette culture et à 7,4 % de la surface régionale en COP. Le colza est surtout présent dans le nord de la région. Les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de Charente-Maritime concentrent près des trois quarts du total régional.

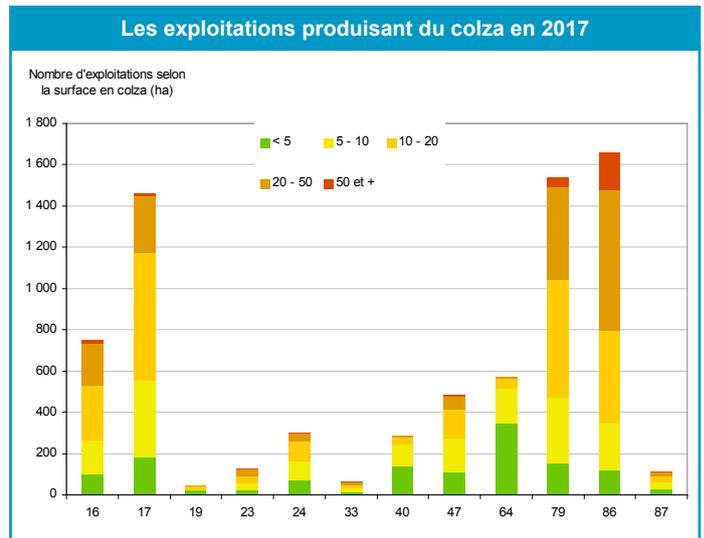
La culture du colza en Nouvelle-Aquitaine						
	2010		2017		Évolution 2017/2010	
	Surface en ha	Nombre d'exploitant cultivant du colza	Surface en ha	Nombre d'exploitant cultivant du colza	Surface en ha	Nombre d'exploitant cultivant du colza
Total colza						
Charente	6 950	469	12 570	753	81 %	61 %
Charente-Maritime	13 422	1 056	20 520	1 460	53 %	38 %
Corrèze	32	6	370	44	ns	ns
Creuse	1 787	127	1 980	125	11 %	- 2 %
Dordogne	3 250	304	3 660	302	13 %	- 1 %
Gironde	674	61	970	61	44 %	0 %
Landes	401	86	1 930	287	ns	ns
Lot-et-Garonne	6 632	548	5 617	486	- 15 %	- 11 %
Pyrénées-Atlantiques	947	224	3 055	575	ns	ns
Deux-Sèvres	27 211	1 540	27 670	1 539	2 %	0 %
Vienne	55 081	2 023	43 230	1 660	- 22 %	- 18 %
Haute-Vienne	1 018	62	1 880	115	85 %	85 %
Nouvelle-Aquitaine	117 406	6 506	123 452	7 407	5 %	14 %

Sources : Agreste RA 2010 - SAA 2017 - Agence de services et de paiement (ASP) 2017

ns : non significatif



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle



Source : Agreste - ASP 2017

Le colza boosté par le biocarburant

Les mesures de la PAC et le développement du biocarburant ont pu influencer les décisions d'implantation de colza. Suite à l'Agenda 2000, les montants des aides de base pour les oléagineux ont diminué pour être alignés sur le montant de celles des céréales, expliquant la baisse des surfaces à cette période. La reprise à partir de 2005 est liée à l'obligation d'incorporer du biocarburant dans les carburants fossiles. Ainsi, le parc des usines de transformation s'est développé et a assuré un débouché aux exploitants. En 2013, la chute de l'assolement est due aux problèmes d'implantation du colza (sécheresse et pluies abondantes en octobre).

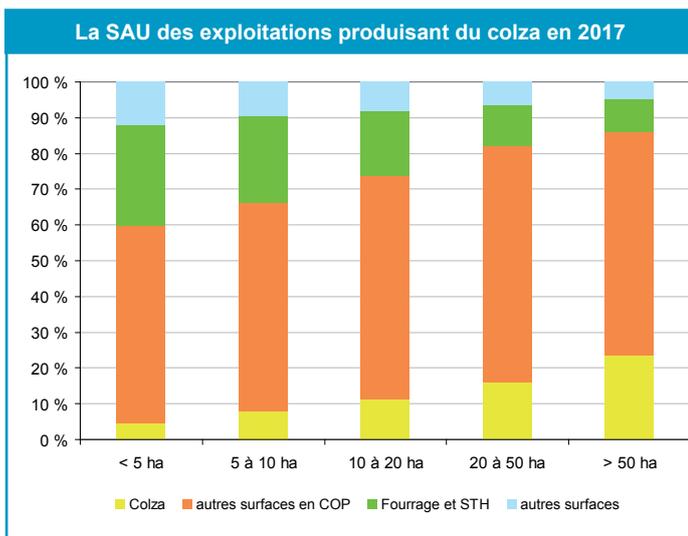
Contrairement au blé qui constitue une valeur refuge, les décisions de semis de colza dépendent de plusieurs facteurs tels que les résultats de l'année précédente, les cours, les difficultés de mise en place en fin d'été et les mesures de la PAC.

Entre 2010 et 2017, l'assolement du colza a évolué : les surfaces inférieures à 20 ha ont augmenté au détriment des surfaces supérieures à 50 ha. Cependant la moitié des exploitants de la Vienne possède des surfaces supérieures à 20 ha et un tiers pour les Deux-Sèvres.

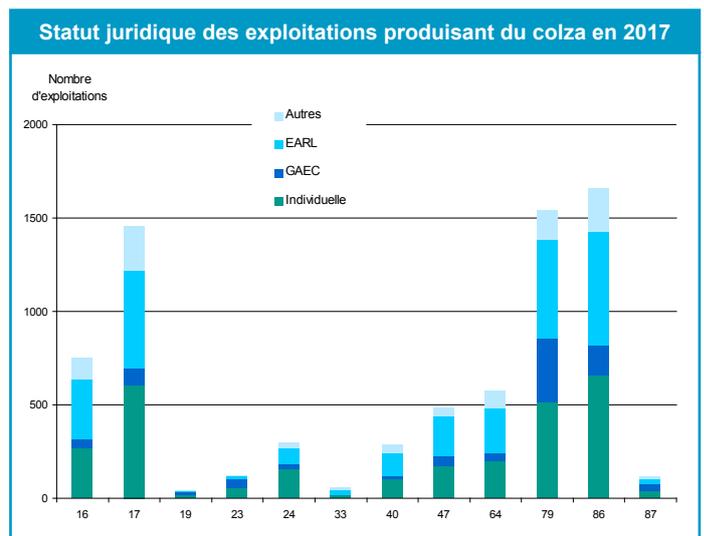
Les exploitations par classe de surface du colza

Surface cultivée par exploitation	Superficie		Nombre d'exploitations en cultivant	
	En 2017 (%)	Évolution 2017/2010 (%)	En 2017 (%)	Évolution 2017/2010 (%)
< 5 ha	3	30	18	28
5 à 10 ha	10	17	23	16
10 à 20 ha	27	19	31	19
20 à 50 ha	43	4	24	5
50 ha et +	16	- 18	4	- 17
Total	100	5	100	14

Sources : Agreste - SAA, RA 2010, ASP 2017



Source : ASP 2017



Autres : sociétés, associations, ...

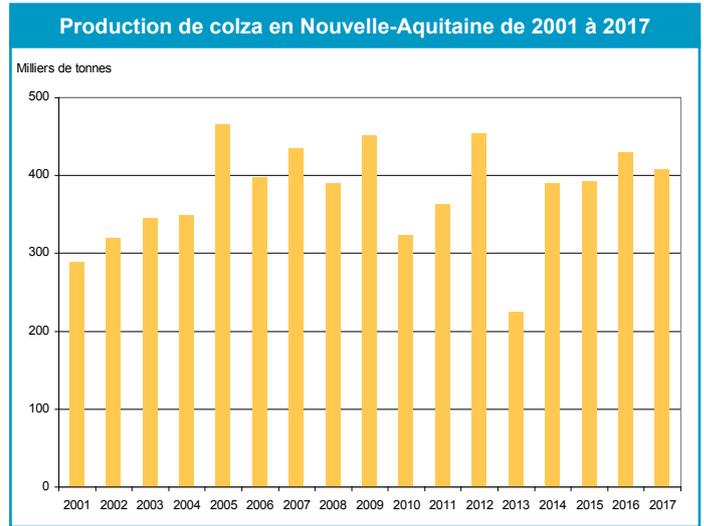
Source : ASP 2017

En 2017, près des trois quarts des exploitations cultivent moins de 20 ha de colza, représentant 40 % de la surface totale de cette culture. Dans les exploitations cultivant moins de 5 ha de colza, les surfaces de fourrage et de STH représentent 28 % de la SAU, alors que dans les

exploitations avec plus de 50 ha de colza, ces surfaces destinées à l'élevage en représentent seulement 9%. En 2017, 38 % des surfaces en colza sont cultivées par des exploitations individuelles (44 % en 2010) et 37 % par des EARL (34 % en 2010).

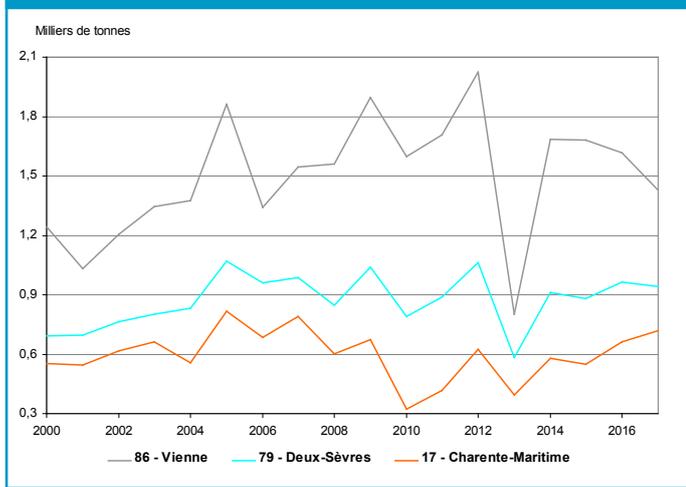
2 - La production et la collecte

Le colza est la deuxième production régionale d'oléagineux, avec une moyenne annuelle de 378 000 tonnes depuis 2001, pour une surface voisine de 121 000 ha et un rendement de 31 q/ha. La récolte 2005 avait atteint le record de 465 000 tonnes grâce à un rendement exceptionnel de 37 q/ha et une surface de 124 000 ha. À l'inverse, l'année 2013 est une année "noire" avec une production de seulement 224 000 tonnes, conséquence d'une forte chute des surfaces à 82 000 ha et d'un rendement de 27 q/ha. En 2017, la production atteint 407 000 tonnes, avec un rendement moyen à 33 q/ha. 97 % de la production de colza est collectée par les coopératives et les négociants, en moyenne depuis 2001.



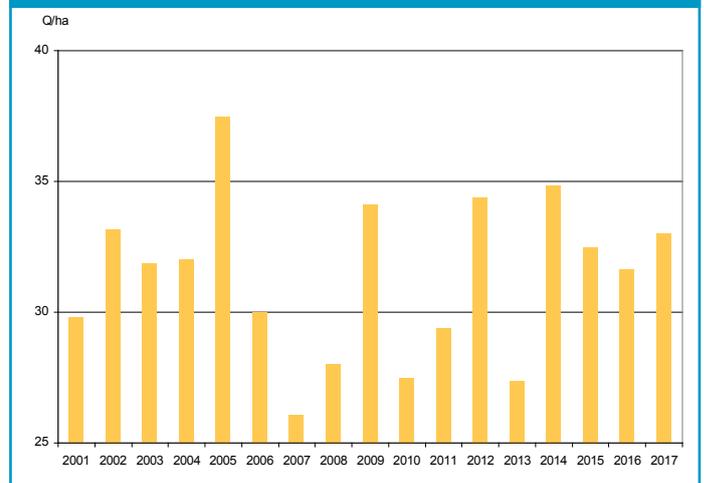
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

La production dans les trois principaux départements producteurs



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Rendement moyen du colza en Nouvelle-Aquitaine de 2001 à 2017



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

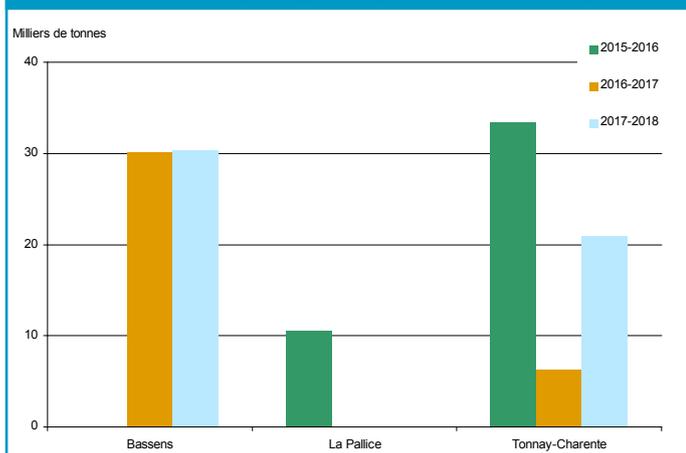
3 - La destination des produits collectés

Expéditions portuaires : 51 250 tonnes pour la campagne 2017-2018

Une part des graines collectées dans la région est exportée par voie maritime. Cinq sites portuaires répartis sur la façade sud-atlantique (Bassens, Blaye, Bayonne, Tonnay-Charente, La Rochelle-Pallice) sont dotés d'infrastructures permettant le commerce des grains vers l'étranger.

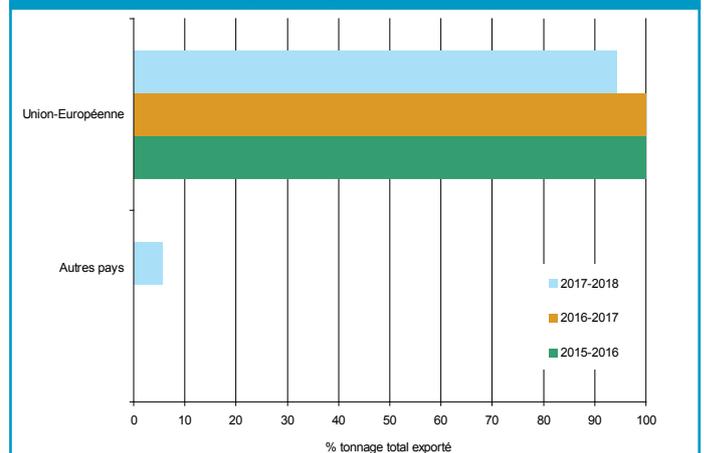
Ces dernières années, les exportations de colza se sont faites principalement depuis les ports de Bassens et Tonnay-Charente. Le tonnage était compris entre 36 000 et 51 000 tonnes lors des trois dernières campagnes. Le colza exporté est majoritairement destiné à l'Union Européenne.

Volume de colza expédié par les ports de Nouvelle-Aquitaine



Source : FranceAgriMer

Principaux importateurs de colza



Source : FranceAgriMer

Transformation du colza

Les usines de trituration sont le premier débouché des graines de colza. Le procédé de trituration permet d'obtenir d'une part de l'huile, valorisation principale, et d'autre part du tourteau.

L'huile brute extraite peut subir soit un « semi-raffinage », elle sera alors utilisée à des fins non-alimentaires, soit un « raffinage » pour l'alimentation humaine.

Les tourteaux sont des co-produits de la trituration, riches en protéines et essentiellement destinés à l'alimentation animale.

5,4 millions de tonnes de graines de colza ont été produites en 2017 en France métropolitaine, sur 1,4 million d'ha. 4,5 millions de tonnes

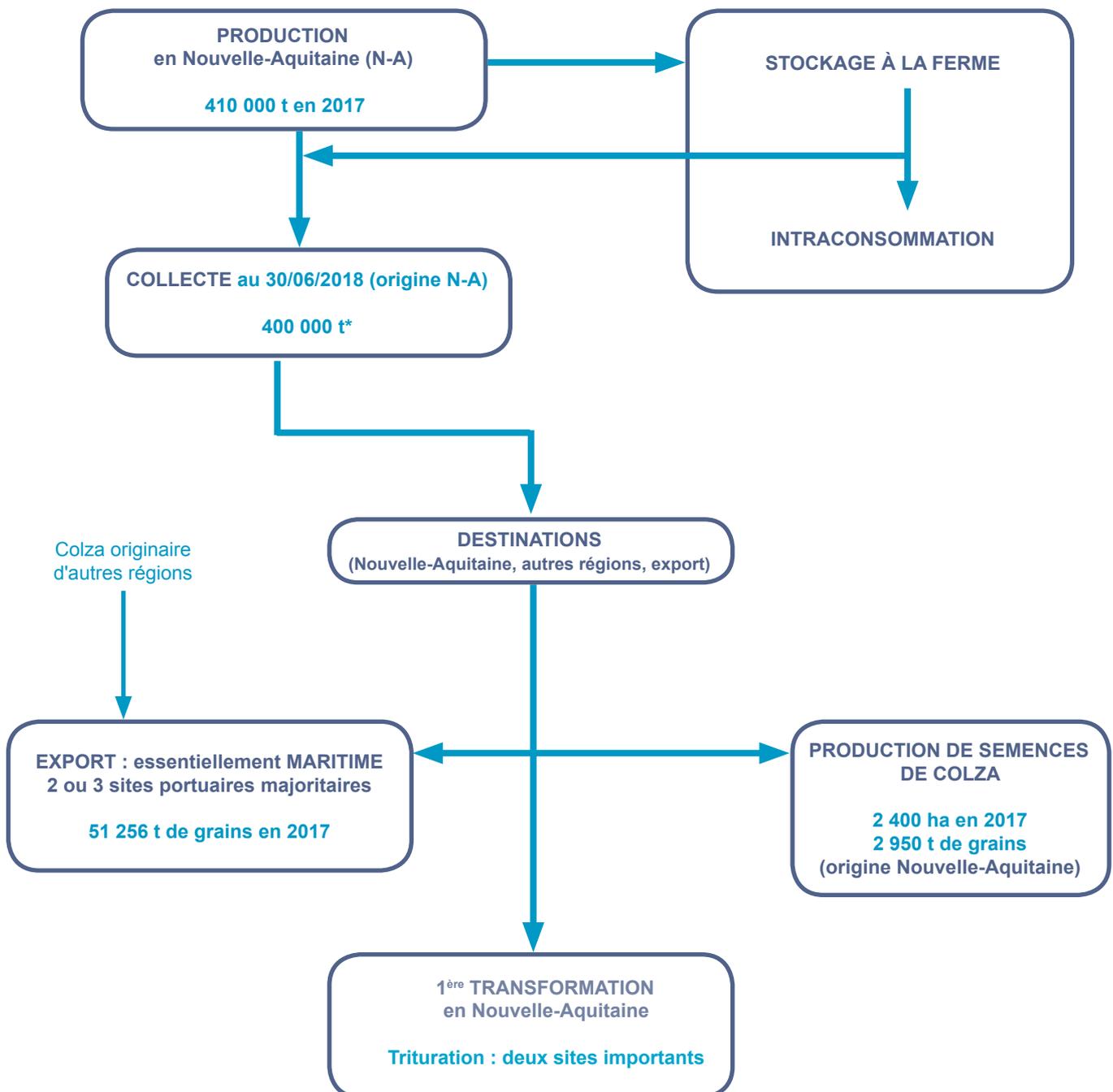
ont été transformées dans les 22 principales unités françaises de trituration. Ces établissements ont ainsi produit 2,5 millions de tonnes de tourteaux et 1,9 million de tonnes d'huile, dont environ un tiers à destination de l'alimentation humaine et deux tiers pour la production de biocarburant.

En Nouvelle-Aquitaine, deux unités de grande taille, localisées dans la Vienne et en Gironde, sont des sites d'estérification pour la production d'ester méthylique d'huile végétale (Diester®). Ces entreprises raffinent et conditionnent également des huiles pour l'alimentation humaine, et fournissent des tourteaux pour l'alimentation animale régionale.

Sur ce diagramme figurent les données chiffrées disponibles relatives à la campagne 2017-2018.

Les grains collectés peuvent être transformés par des entreprises hors région.

Le volume exporté par voie maritime correspond à l'ensemble des graines transitant par la région, principalement depuis les sites de Bassens, La Rochelle-Pallice et Tonnay-Charente, qu'elles aient été produites ou non en Nouvelle-Aquitaine.



* La campagne de collecte s'étend du 01/07/2017 au 30/06/2018.

4 - Les cotations, les prix et les données économiques

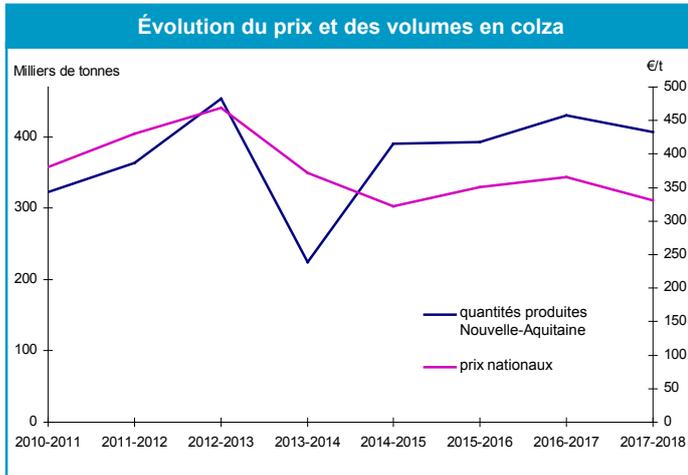
Prix du colza payé au producteur

Comme pour le blé tendre, les évolutions des cours du colza sont liées à la conjoncture mondiale mais aussi au contexte macroéconomique général (prix du pétrole, croissance, parités monétaires). Les prix sont relativement indépendants des quantités collectées à l'échelle régionale.

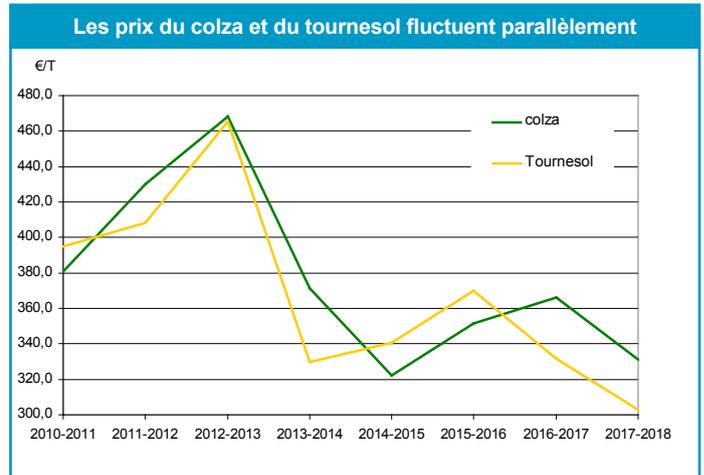
Après l'excellente campagne 2012-2013, les cours du colza avaient

fléchi jusqu'en 2014 puis étaient repartis légèrement à la hausse. Avec l'abondance de l'offre mondiale en graines oléagineuses, la pression sur les prix s'exerce à nouveau.

Les courbes de prix payés aux producteurs de colza et de tournesol sont quasi parallèles.



Source : Agreste SAA - FranceAgriMer

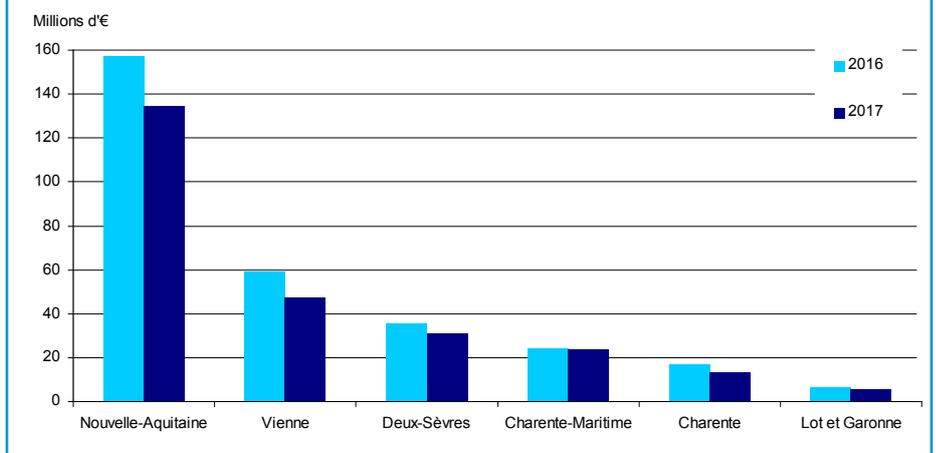


Source : FranceAgriMer

Poids économique du colza dans l'agriculture régionale

La valeur de la production de colza dans les exploitations agricoles de la région est estimée à 135 millions d'euros en 2017 (comptes départementaux de l'agriculture), loin du record de 2012 avec 212 millions d'euros. Elle constitue une part non négligeable de la production agricole dans le nord de la région, notamment dans les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres. La part du colza dans la valeur des COP oscille, selon les années, entre 5 % et 11 % en Nouvelle-Aquitaine. En 2017, cette part s'élève à 8 % contre 11 % en 2016, année de production et de prix élevés.

Valeur du colza en Nouvelle-Aquitaine : 5 départements représentant 90 % de la valeur totale

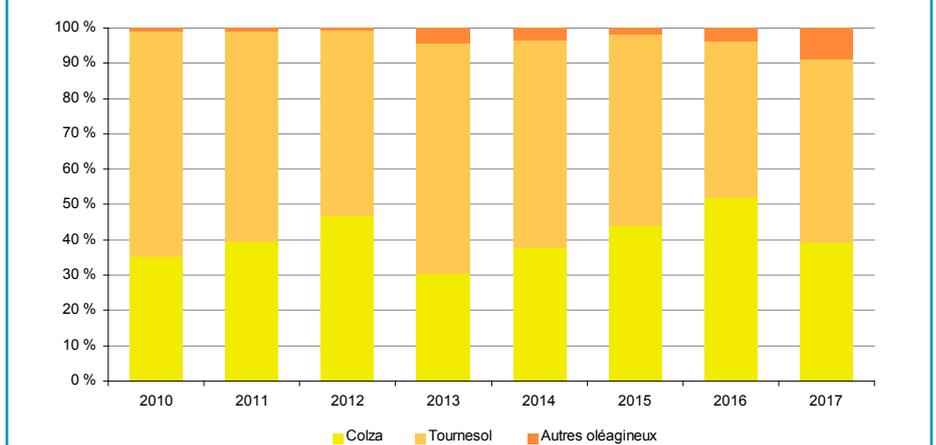


Source : Agreste - comptes départementaux de l'agriculture 2016 et 2017

Valeur des postes colza, tournesol et « autres oléagineux » dans la production d'oléagineux

Au sein de la production d'oléoprotéagineux, le colza est en deuxième position en valeur de production derrière le tournesol, sauf en 2016.

Poids du colza et tournesol dans la valeur de la production des oléagineux



Autres oléagineux : soja, lin, autres

Source : Agreste - Comptes de l'agriculture Nouvelle-Aquitaine 2010-2017 (provisoire)

La part du colza dans le produit brut est inférieure en Nouvelle-Aquitaine à celle des autres régions

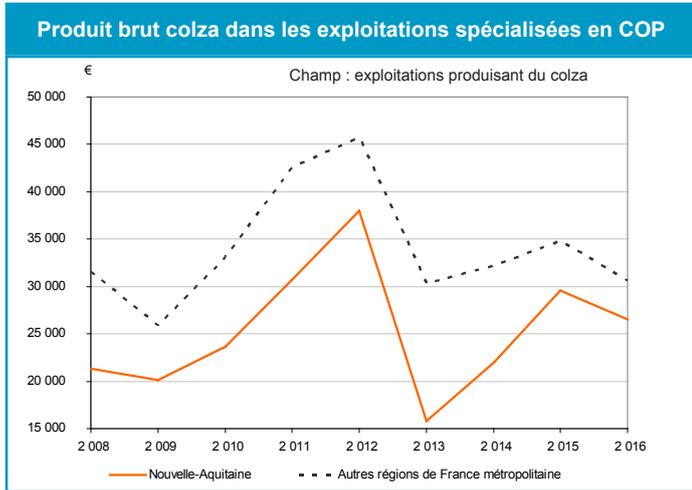
Dans l'échantillon RICA 2016 de Nouvelle-Aquitaine, 20 % des exploitations moyennes et grandes ayant une surface en COP cultivent du colza contre 37 % pour les autres régions métropolitaines. Le colza produit est destiné à la vente.

Sur la période 2008-2016, le colza génère entre 5 % et 11 % du produit brut total de ces exploitations en Nouvelle-Aquitaine. Cette part est toujours inférieure de un à deux points à celle observée dans les

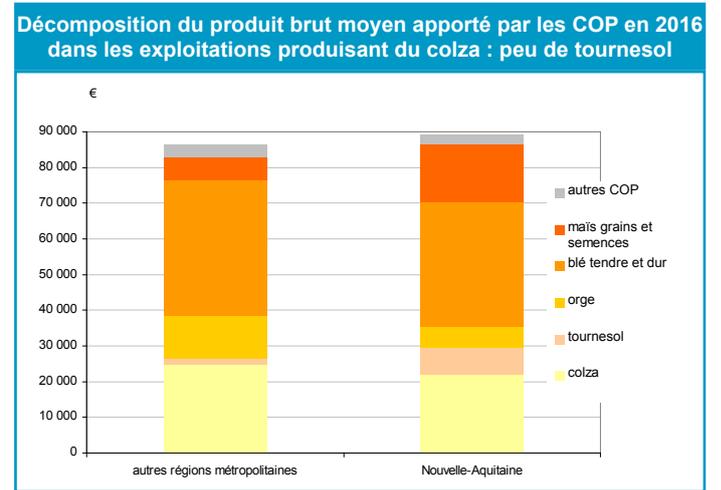
autres régions de France métropolitaine, cette culture étant moins développée. La part du colza dans le produit brut des céréales et oléoprotéagineux est également plus faible en Nouvelle-Aquitaine, en lien avec l'importance du maïs dans la région. Elle est de 24 % en 2016, soit cinq points de moins que dans les autres régions.

Les résultats économiques

Compte tenu du faible poids du colza dans la production des exploitations, son impact sur les résultats économiques est peu perceptible.



Source : Agreste - RICA



Source : Agreste - RICA

5 - Qualité et variétés

Qualité

Le colza est essentiellement cultivé pour la production d'huile. Cette dernière peut avoir divers débouchés : alimentation humaine, animale ou usage industriel.

Dans les années 90, au moment de l'essor de la culture du colza pour la production d'huile notamment à des fins industrielles, une norme de commercialisation a été mise en place basée sur des critères de qualité. Les graines faisant l'objet d'un contrat de commercialisation doivent avoir une teneur en huile de 40 % minimum, contenir au plus 2 % d'impuretés et ne pas dépasser un taux d'humidité de 9 %.

Teneur en huile

La teneur en huile est définie par la quantité maximale de matière qui peut être extraite de la graine. Cette teneur est exprimée en %, aux normes commerciales de teneur en eau et impuretés.

Humidité et impuretés

Le contrôle des taux d'humidité et des impuretés des graines de colza est un élément essentiel pour le maintien de la qualité. Des micro-organismes peuvent se développer lorsque le taux d'impuretés est trop élevé ou l'humidité trop importante. Ils entraînent alors la déstructuration des triglycérides, composants essentiels et intéressants de l'huile. Ces derniers se transforment alors en acides gras libres, entraînant une acidification de l'huile et une baisse de la qualité gustative.

Taux d'acidité

Lorsque l'acidité de l'huile extraite dépasse 2 %, des réactions de prix peuvent être appliquées. Au-delà de 5 %, les lots livrés peuvent être refusés.

Teneur en glucosinolates

Les glucosinolates sont des composants naturels responsables de la forte odeur et du goût prononcé des plantes et légumes de la famille des brassicacées (anciennes crucifères : chou, radis, colza ...). Ce sont également des substances toxiques dont la consommation en grande quantité peut générer des soucis de santé. Les premières variétés de colza cultivées étaient riches en glucosinolates et ne permettaient pas l'utilisation des tourteaux en alimentation animale. Depuis, la sélection variétale a permis de faire baisser les teneurs.

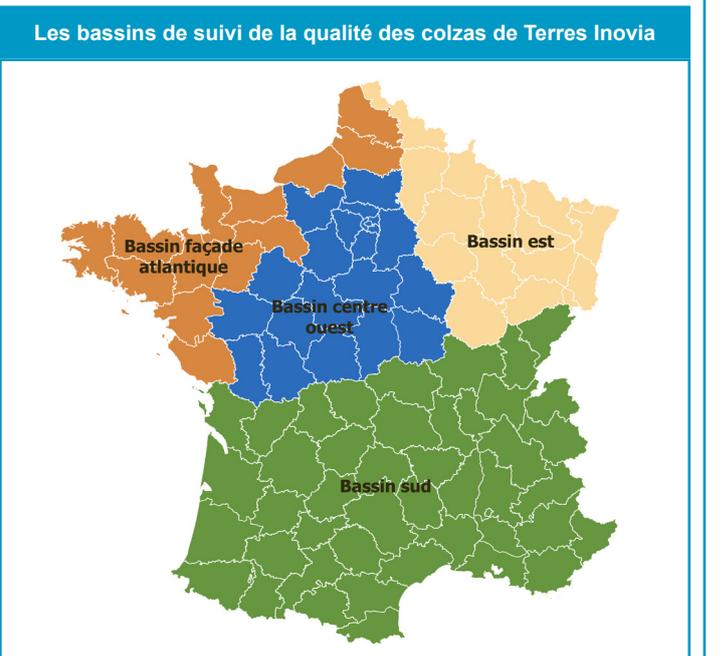
La teneur en glucosinolates ne doit pas excéder 25 %.

Le taux de protéines

Il est déterminé après extraction de l'huile et ramené en pourcentage de matière sèche du tourteau.

Teneur en acide alpha-linolénique

Les acides gras polyinsaturés de la famille des « oméga-3 » (à laquelle appartient l'acide linoléique) et de la famille des « oméga-6 » (à laquelle appartient l'acide alpha-linolénique) sont dits essentiels dans la mesure où seule l'alimentation permet leur apport. Ils sont présents dans les huiles végétales dont celle de colza.



Source : Terres Inovia

Variétés

Depuis l'essor de la culture au début des années 60, les variétés de colza ont évolué pour répondre au mieux aux exigences des différents débouchés de l'huile.

L'huile de colza contient, parmi ses acides gras, environ 60 % d'acide oléique, 22 % d'acide linoléique (« oméga-6 ») et 9 % d'acide alpha-linolénique (« oméga-3 »). Les premières variétés cultivées contenaient également de l'acide érucique ainsi que des glucosinolates, substances toxiques pour la santé. La sélection variétale a depuis œuvré pour adapter au mieux les plantes aux débouchés, à l'agronomie et à la tolérance aux ravageurs.

Aujourd'hui, quatre grandes familles de variétés de colza se distinguent selon le critère du débouché :

- Variétés dites « **classiques** », riches en acide alpha-linolénique (« oméga-3 ») et à faible teneur en acide érucique et glucosinolates. Ces variétés qui représentent la très grande majorité des surfaces implantées soit 97 % des surfaces françaises (source : Terres Inovia) sont destinées à l'alimentation humaine (huile raffinée), animale ou à la production de biocarburants.

- Variétés dites « **éruçiques** » riches en acide érucique. Cet acide est utilisé pour la synthèse d'émollients, de tensioactifs et d'autres produits chimiques. L'huile de ces variétés, spécifique, est essentiellement destinée aux industries de la chimie verte.

- Variétés dites « **oléiques** » riches en acide oléique. D'utilisation plus marginale, ces variétés trouvent leurs débouchés vers l'alimentation humaine, les biocarburants ainsi que la chimie verte.

- Variétés dites « **holl** » très pauvres en acide alpha-linolénique et riche en acide oléique. La faible teneur en « oméga-3 » des huiles produites à partir de ces variétés les rend plus adaptées à la friture. Elles sont donc essentiellement destinées à l'alimentation humaine.

La culture du colza

Points forts

Le colza freine la reproduction des mauvaises herbes en limitant les adventices comme les chardons et le chiendent.

Cette culture est placée en tête d'assolement dans la rotation des successions céréalières. Elle est bénéfique dans les rotations céréalières grâce à ses résidus riches en glucosinolates, qui détruisent de nombreux pathogènes comme les champignons du sol. L'implantation de colza avant un blé permet de limiter le risque de mycotoxines dans le blé.

Semé en fin d'été, il permet de restructurer le sol et les repousses de colza constituent une culture intermédiaire pièges à nitrates (CIPAN) efficace pour absorber l'azote minéral présent dans le sol. Cette culture est importante pour l'activité apicole car le colza est une plante mellifère disponible pour les colonies d'abeilles en sortie d'hiver.

Points faibles

Le colza est une culture contraignante à conduire en raison des nombreuses interventions techniques.

Elle est exigeante en fertilisation azotée lors de la levée et de la reprise de la végétation.

Sa sensibilité est connue vis-à-vis des ravageurs (altises, limaces, ...) et des maladies (sclerotinia, oïdium, ...) : en cas d'importantes attaques d'altises, les surfaces initialement implantées en colza peuvent être retournées.

Sources : Terres Inovia - Chambres d'agriculture

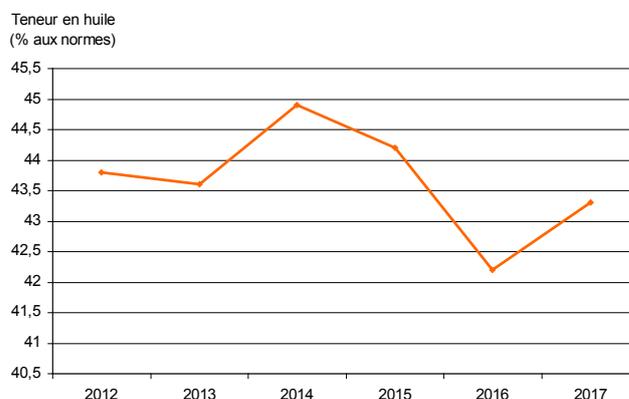
Qualité de la récolte 2017 par bassin de production

	Centre-Ouest (dont dép. 79 et 86)	Est	Façade atlantique	Sud (autres départements de N-A)	Ensemble
Impuretés (%)	1,2	0,7	1,4	1,2	1,1
Teneur en eau (%)	6,9	6,6	7,6	6,8	6,9
Huile (% aux normes)*	43,4	42,9	43,6	43,3	43,3
Protéines (% MS délipidée)	37,9	38,2	37,8	38,3	38
Concentration en glucosinolates (µmoles/g à 9 % d'humidité)	15,7	15,5	14,3	16,8	15,7
Teneur en acide alpha-linolénique (% des acides gras totaux)	8,8	7,2	7,2	n c	n c

* Norme pour la teneur en huile : 40 % sur brut aux normes de commercialisation (9 % d'eau + 2 % d'impuretés)

Source : Enquête Terres Inovia

Une teneur moyenne en huile correcte en France en 2017



Source : Enquête Terres Inovia

Nouvelle-Aquitaine, 2^e région productrice de colza semence

La France est le 1^{er} pays producteur de graines de colza (28 %) en Europe, devant l'Allemagne. Pour la récolte 2017, la Nouvelle-Aquitaine arrive au 2^e rang des surfaces en semences de colza, soit 2 400 ha avec 24 % des surfaces nationales, derrière l'Occitanie (56 %).

Liste des principaux instituts techniques et organismes professionnels de la filière COP

- Instituts techniques

ARVALIS	Institut du Végétal au service des agriculteurs et des filières
Terres Inovia	Institut Technique des Professionnels de la filière des huiles et des protéines végétales

- Organismes professionnels

Céréales

Intercéréales	Association interprofessionnelle des céréales
GNIS	Groupement National Interprofessionnel des Semences et des plants
AGPB	Association Générale des Producteurs de Blé
Maïz 'Europ'	Organisation Fédérative de la filière maïs

Oléagineux et Protéagineux

FOP	Fédération Française des producteurs d'Oléagineux et de Protéagineux
Terres Univia	Interprofession des huiles et protéines végétales

Commercialisation des grains

Coop de France	
FNA	Fédération du Négoce Agricole
FEC	France Export Céréales
SYNACOMEX	Syndicat National du Commerce d'Exportation des Céréales

Alimentation animale

SNIA	Syndicat National de l'Industrie et de la Nutrition Animale
------	---

- Passion céréales

Passion Céréales est une interface d'information. Elle ouvre des espaces de dialogue entre les acteurs de la filière céréalière, du monde végétal agricole, du monde scientifique et de la société. En région, elle a pour mission de valoriser les céréales, les produits qui en sont issus et les métiers de la filière à l'échelle régionale. Sa volonté est également de mettre en lumière les acteurs locaux de la filière, faire partager leur engagement et leur passion, et de mettre en valeur le rôle de la filière céréalière dans la vie de nos territoires.

Texte rédigé par Passion Céréales. Pour plus d'information : <https://www.passioncereales.fr/region/nouvelle-aquitaine>

Document réalisé en collaboration avec le service régional FranceAgriMer de Nouvelle-Aquitaine

En préparation, une fiche sur le tournesol